



7 MAI 2020

COVID-19

FABIENNE COLBOC
DÉPUTÉE INDRE-ET-LOIRE

SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
CHEZ VOUS

Infos clés du 7 mai

- Le premier ministre, Edouard Philippe, a confirmé « la **levée progressive du confinement** » à partir du lundi 11 mai. 4 régions restent en "rouge" sur la carte : l'Ile-de-France, les Hauts-de-France, la Bourgogne-Franche-Comté et le Grand-Est. **La Région Centre-Val de Loire est en verte.**
- Une nouvelle attestation sera obligatoire pour les déplacements au-delà de 100 km à vol d'oiseau, sauf à l'intérieur de son département.** Les rassemblements restent limités à 10 personnes au moins jusqu'au 2 juin. **Il n'y aura pas de confinement obligatoire pour les personnes vulnérables**, même en Ile-de-France.
- Le masque sera obligatoire pour les plus de 11 ans dans tous les transports en commun, sous peine d'une amende de 135 euros.** Une attestation sera obligatoire dans les transports en commun franciliens.

- Retrouvez [ici](#) plus une infographie sur ce qu'il est possible ou non de faire à partir du lundi 11 mai.

Infos 37

- En cette dernière semaine précédant la sorte progressive du confinement, les forces de l'ordre sont toujours aussi mobilisées pour le faire respecter, et ce jusqu'au dimanche 10 mai inclus. **Le taux d'infraction au non-respect du confinement présente une tendance à la baisse, laissant augurer une bonne progression de la prise de conscience de chacun.**
- Il sera **essentiel de continuer à respecter les règles de distanciation sociale et les gestes barrières** après cette date. J'en appelle au sens du civisme et à la responsabilité de chacun.
- L'édition 2020 du Trail des Caves de Panzoult n'aura pas lieu.** Rendez-vous l'année prochaine pour la prochaine édition.
- Retrouvez ce soir à 19h le Député Daniel Labaronne en visioconférence au sujet du modèle économique de demain. Pour participer, il suffit de créer un compte gratuit sur la plateforme Zoom, puis de rejoindre la rencontre en cliquant sur [ici](#).

Attention ! **Ne relâchez pas vos efforts**, le confinement doit être strictement respecté.
Restez chez vous !

#DESINTOX

Non, l'État ne prévoit pas de prélever
10 à 15% des comptes d'épargne des
Français pour relancer l'activité.

X FAUX.

Initiative Solidaire

La vente aux enchères #SoutiensUnArtiste organisé par la maison Rouillaux a atteint la somme de 212.000 euros. Cette vente de charité sans frais était organisée au profit des artistes confinés et empêchés de vendre leurs oeuvres.